L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU : RUE DE CHARTRES 73. MARDI, 6 MAI 1890. 63ME ANNÉE.

Avis aux créanciers hypothécaires.

Nouvelle-Orléans, 15 avril 1890.

Les personnes ayant des hypothèques sur des propriétés situées dans le second district, sont prévenues que le 17 mai prochain, je vendrai toutes les propriétés qui n'auront pas encore acquitté les taxes d'Etat pour l'année 1889.

THOMAS DUFFY,
Collecteur de Taxes d'Etat du 2me District.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Deuxième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de onze heures du matin, SAMEDI, le 17me jour de Mai A. D. 1890, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1889, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre 1889, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

ADAM, LINA—
Taxe de 1889, montant à..............$15
1. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Bourgogne, Bienville et Remparts désigné comme partie du lot No 9 dans l'ilet No 97, mesurant 25 pieds 1 pouce de face à la rue Conti sur 49 pieds 4 pouces de profondeur.

AGUSTI, A—
Taxe de 1889, montant à..............$18
3. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'ilet borné par les rues Bienville, Remparts, Douane et Bourgogne, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 9d, mesurant 71 pieds de face à la rue Bienville sur 129 pieds de profondeur.

BAUER, JOHN—
Taxe de 1889, montant à..............$13 20
4. Un lot de terre dans le 2ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Dumaine, Royale et St-Philippe désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 48, mesurant 20 pieds 8 pouces de face à la rue Chartres sur 78 pieds de profondeur.

BLANCK, J.—
Taxe de 1889, montant à..............$4 35
5. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Orléans, Galvez, Miro et Ste-Anne, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 283, mesurant 30 pieds de face à la rue Orléans sur 79 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Orléans et Galvez.

BARTHELEMY, A. L.—
Taxe de 1889, montant à..............$4 05
6. Cinq lots de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Rendon, Lopez et St-Philippe, désignés comme lots Nos 1 à 5 dans l'ilet No 433 mesurant 150 pieds de face à la rue Ursulines sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Ursulines et Rendon.

BARTHELEMY, A. L.—
Taxe de 1889, montant à..............$1 85
7. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Rendon, Ursulines et Gayoso, désigné comme partie du lot No 8 dans l'ilet No 433, mesurant 156 pieds de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues St-Philippe et Rendon.

BARTHELEMY, A. L.—
Taxe de 1889, montant à..............$1 35
8. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rendon, Lopez, St Philippe et Ursulines, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 433 mesurant 99 pieds de face à la rue Rendon sur 154 pieds de profondeur.

BENNEES, MME RUDOLPH H.—
Taxe de 1889, montant à..............$7 79
18. Quatorze lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Salomon, St-David, Conti et St-Louis, désignés comme lots Nos 11 à 24, dans l'ilet No 555; les lots Nos 11 et 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Salomon sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur; le lot No 13 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Louis sur 102 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur; le lot No 14 à 21 mesurant 258 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue St-Louis sur 102 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur; le lot No 22 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Louis sur 102 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Louis et St-David; les lots Nos 23 et 24, mesurant 60 pieds de face à la rue St David sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur.

BROYARD, P.—
Taxe de 1889, montant à..............$3 10
19. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Miro, Galvez et Dumaine, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 281, mesurant 68 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 161 pieds 8 pouces de profondeur sur une ligne et 161 pieds 7 pouces sur l'autre ligne.

BRUSTIER, MME D.—
Taxe de 1889, montant à..............$4 20
25. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Johnson, Galvez et Ste-Anne, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 266, mesurant 20 pieds de face à la rue Orléans sur 70 pieds de profondeur.

CLARKE JOHN H.—
Taxe de 1889, montant à..............$12 00
26. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Claiborne, Robertson, Quartier et le Chemin du Bayou, désigné comme lot No 4 dans l'ilet Nos 200, 201, mesurant 30 pieds de face à la rue Esplanade sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

CANTRELLE, MME JOSEPH A.—
Taxe de 1889, montant à..............$23 10
32. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Quartier et Hôpital, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 82 une partie du lot No 7 mesurant 24 pieds 10 pouces de face à la rue Dauphine sur 95 pieds de profondeur et l'autre partie mesurant 42 pieds 2 pouces de face à la rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et formant l'encoignure des rues Dauphine et Quartier.

CALDERON, VVE RAMON—
Taxe de 1889, montant à..............$4 70
33. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Marais, Ursulines et le Chemin du Bayou désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 171, mesurant 20 pieds de face à la rue Villeré sur 63 pieds de profondeur sur une ligne, 73 pieds 11 pouces sur l'autre et 31 pieds 9 pouces dans le fond.

CRESCENT BUILDING & HOMESTEAD ASSOCIATION—
Taxe de 1889, montant à..............$3 60
34. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Bienville, les rues Johnson, Galvez et Conti, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 273, mesurant 28 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Bienville sur 125 pieds de profondeur formant l'encoignure de l'avenue Bienville et de la rue Johnson.

CHRISTESON, L. H.—
Taxe de 1889, montant à..............$16 20
35. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Canal, Douane et Villeré, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 158, mesurant 18 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Marais sur 155 pieds de profondeur.

CHRISTESON, L. H.—
Taxe de 1889, montant à..............$12
36. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Canal, Douane et Villeré, désigné comme lot No 19 dans l'ilet No 158 mesurant 18 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Marais sur 128 pieds de profondeur.

COUSIN, ALBERT—
Taxe de 1889, montant à..............$1 20
38. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Rocheblave, Dorgenois et l'avenue Bienville, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 329, mesurant 27 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la rue Conti sur une profondeur de 150 pieds 4 pouces 5 lignes d'un côté et de 159 pieds 7 lignes de l'autre côté, et de 30 pieds 11 pouces 1 ligne dans le fond.

COUSIN, MARIANNE—
Taxe de 1889, montant à..............$5 40
39. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Bienville et les rues Conti, Rocheblave et Dorgenois, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 329, mesurant 31 pieds de face à l'avenue Bienville sur 150 pieds 5 pouces de profondeur.

OMES JOSEPH R.—
Taxe de 1889, montant à..............$12 60
40. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Royale, Bourbon et Ste-Anne, désigné comme lot No. 12 dans l'ilet No 38, mesurant 32 pieds de face à la rue Dumaine sur 60 pieds de profondeur.

DAVIS, MME ?—
Taxe de 1889 montant à..............$3 60
54. Deux lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Ste-Anne et Dumaine, désignés comme lots Nos 24 et 25 dans l'ilet No 340, mesurant chaque 31 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Dorgenois sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

DEMBRUM, A. B.—
Taxe de 1889, montant à..............90c
61. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par le Bayou St-Jean, l'avenue Hagan et les rues St-Anne et Dumaine, désigné comme lot No — dans l'ilet No 462, mesurant 30 pieds de face au Bayou St-Jean sur 127 pieds sur une ligne et 67 pieds sur l'autre ligne de profondeur.

DEMBRUM, A. B—
Taxe de 1889, montant à..............$1 93
62. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, le Bayou St-Jean, l'avenue Hagan et la rue Ste-Anne, désigné comme lot No —, dans l'ilet No 462, mesurant 60 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 115 pieds sur une ligne et 160 pieds sur l'autre ligne, formant l'encoignure de la rue Dumaine et du Bayou St-Jean.

DEMBRUM, A. B.—
Taxe de 1889, montant à..............$2 25
63. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Dumaine et Ste-Anne, l'avenue Hagan et le Bayou St-Jean, désigné comme lot No — dans l'ilet No 462, mesurant 90 pieds de face à la rue Dumaine sur 186 pieds de profondeur.

DUFOUR, ALBERT—
Taxe de 1889, montant à..............$33
67. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Bourbon, Conti et Royale, désigné comme lot No 23 dans l'ilet No 64, mesurant 32 pieds 1 ligne de face à la rue Bienville sur 113 pieds de profondeur.

DURAND, JAMES—
Taxe de 1889, montant à..............$9 60
68. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Bassin, Bienville, Douane et Franklin, désigné comme lot No. 2 dans l'ilet No 124, mesurant 41 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Bassin sur 63 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

DUCOURS, MME M. T.—
Taxe de 1889, montant à..............$41
71. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Ste-Anne, Royale et Dumaine, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 47, mesurant 64 pieds 5 pouces de face à la rue Chartres sur 115 pieds 4 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Chartres et Ste-Anne.

DUCOURS, MME M. T.—
Taxe de 1889, montant à..............$90
72. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Décatur, Chartres, Ursulines et St-Philippe, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 20, mesurant 35 pieds de face à la rue Décatur sur 93 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Décatur et St-Philippe.

DUTREY, F.—
Taxe de 1889, montant à..............$6
74. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Ursulines et le Chemin du Bayou, désigné comme lot No 4, dans l'ilet No 176, mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Villeré sur 68 pieds de profondeur et 30 pieds dans le fond.

ETERNOD, EUGENE—
Taxe de 1889, montant à..............$10 80
83. Un lot de terre dans le 2me district, de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Conti, Chartres, Décatur et Bienville, désigné comme partie du lot No 15 dans l'ilet No 29, mesurant 20 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Conti sur 3 pieds 9 lignes de profondeur.

FORSCHLER, HENRY—
Taxe de 1889, montant à..............$7 20
89. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Miro, Conti et Hôpital, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No. 291 mesurant 30 pieds de face à la rue Quartier sur 125 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Quartier et Miro.

FORSCHLER, HENRY—
Taxe de 1889, montant à..............$3 60
90. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Miro, Tonti et Hôpital, désigné comme lot No. 5 dans l'ilet No. 291, mesurant 30 pieds de face à la rue Quartier sur 125 pieds de profondeur.

GODEFROY, MLLE C.—
Taxe de 1889, montant à..............60c
103. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, White, Bellechasse et Ursulines, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 376, mesurant 32 pieds de face à la rue Dupré sur 127 pieds de profondeur sur une ligne et 117 pieds sur l'autre ligne.

GODEFROY, MLLE C.—
Taxe de 1889, montant à..............45c
104. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bellechasse, White, Dupré et Ursulines, désigné comme lot No. 15 dans l'ilet No 376 mesurant 101 pieds de face à la rue Bellechasse sur 60 pieds de profondeur sur une ligne. 14 pieds sur l'autre ligne et 90 pieds dans le fond.

HEIDEMANN, HENRY—
Taxe de 1889, montant à..............$30
106. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, Dorgenois, Broad et Douane, désigné comme lot No. 1 dans l'ilet No. 332, mesurant 90 pieds de face à la rue Canal sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Canal et Dorgenois.

HEIDEMANN, HENRY—
Taxe de 1889, montant à..............$9 00
107. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, Broad, Dorgenois et Douane, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No. 332, mesurant 87 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la rue Canal sur 100 pieds de profondeur sur une ligne, 106 pieds sur l'autre ligne et 50 pieds dans le fond.

HEIDEMANN, HENRY—
Taxe de 1889, montant à..............$1 35
108. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Canal, Broad et Douane, désigné comme lot No 19 dans l'ilet No 332, mesurant 38 pieds de face à la rue Dorgenois sur 127 pieds de profondeur sur une ligne, 140 pieds 6 pouces 6 lignes sur l'autre ligne et 40 pieds dans le fond.

HUET, MME W. L. C.—
Taxe de 1889, montant à..............$7 29
118. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, De Bigny, Roman et St-Philippe, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 247, mesurant 42 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Ursulines sur 37 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Ursulines et De Bigny.

LLADO, SUC. de JOSEPH—
Taxe de 1889, montant à..............$36 00
131. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Dumaine, Ste-Anne et Royale, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 47 mesurant 39 pieds de face à la rue Chartres sur 180 pieds de profondeur.

LLADO, SUC. de JOSEPH—
Taxe de 1889, montant à..............$8 00
133. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Tonti, Rocheblave et Hôpital, désigné comme lot No 14 dans l'ilet No 315, mesurant 32 pieds de face à la rue Ursulines sur 98 pieds de profondeur.

LLADO, M. M. L. A.—
Taxe de 1889, montant à..............$13 20
134. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Dumaine, St-Philippe et Royale, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 48 mesurant 21 pieds de face à la rue Chartres sur 78 pieds de profondeur.

LEVI, M. M. & L—
Taxe de 1889, montant à..............$24 00
137. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Louis, Toulouse et Bourgogne, désigné comme lot No 23 dans l'ilet No 99 mesurant 24 pieds de face à la rue Remparts sur 77 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur.

LECONTE, J. B. & R. G.—
Taxe de 1889, montant à..............$16 80
138. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Remparts, St Louis et Conti, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 98, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 64 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur.

LESUEUR ou SUEUR, MME EMMA—
Taxe de 1889, montant à..............$27 00
139. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Royale, Dumaine, Chartres et St-Philippe, désigné comme lot No 23 dans l'ilet No 48, mesurant 27 pieds de face à la rue Royale sur 90 pieds de profondeur.

L AUTAUD, PAUL—
Taxe de 1889, montant à..............$24 00
140. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Dauphine, Bourgogne et Bienville, désigné comme lot No 25 dans l'ilet No 93, mesurant 42 pieds de face à la rue Douane sur 64 pieds de profondeur.

LORENZO, HENRIETTE—
Taxe de 1889, montant à..............$17 40
144. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Liberté, Marais et le Chemin du Bayou, désigné comme lot No 15 dans l'ilet No 145, mesurant 32 pieds 10 pouces de face à la rue Ursulines sur 120 pieds 5 1/2 pouces de profondeur.

MANSION, JOSEPH—
Taxe de 1889, montant à..............$24 00
148. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, St-Claude, Liberté et St-Philippe, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 139, mesurant 54 pieds de face à la rue Ursulines sur 128 pieds de profondeur.

MAZERON, JULIA—
Taxe de 1889, montant à..............$12
151. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, St-Philippe, Dumaine et Dauphine, désigné comme lot No 22, dans l'ilet No 65, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 120 pieds de profondeur.

MANCHAU, DENIS—
Taxe de 1889 montant à..............24c
153. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rendon, St-Jean, St-Philippe, Ursulines et l'avenue Hagan, désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 442, mesurant 15 pieds 1 pouce de face à la rue St-Jean sur 157 pieds, 9 pouces et 6 lignes de profondeur sur une ligne et 146 pieds et 10 pouces sur l'autre ligne.

MURPHY, MME WM H.—
Taxe de 1889, montant à..............90c
155. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rendon, Lopez, Canal et Douane, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 423, mesurant 30 pieds de face à la rue Rendon sur 123 pieds 6 lignes de profondeur.

OSWALD, FRITZ—
Taxe de 1889, montant à..............$4 20
158. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Pierre, Galvez et Johnson et la Promenade Carondelet, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 270, mesurant 30 pieds de face à la rue St-Pierre sur 100 pieds de profondeur.

OLIVER, VVE D.—
Taxe de 1889, montant à..............$10 80
159. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Bourgogne, St-Pierre et Remparts, désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 100, mesurant 33 pieds de face à la rue Toulouse sur 120 pieds 8 pouces de profondeur.

RAYNAL, JOS. A. et ELLEN—
Taxe de 1889, montant à..............$3 00
169. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur Roman, Dumaine et Ste-Anne désigné comme lot No 22 dans l'ilet No 237, mesurant 23 pieds 10 pouces de face à la rue Prieur sur 38 pieds 10 pouces de profondeur.

RAYNAL, J. AUGUSTE—
Taxe de 1889, montant à..............$12
170. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Roman Prieur et St-Philippe, désigné comme lot No 9, dans l'ilet No 235, mesurant 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 100 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur.

RICHARDSON, W. R.—
Taxe de 1889, montant à..............$1 50
173. Un ilet de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin de la Métairie et les rues Anthony, St-Louis, Toulouse et le Nouveau Chemin de la Métairie, désigné comme 5 lots dans l'ilet No 622.

RUH, HERITIERS DE MICHAEL—
Taxe de 1889, montant à..............$4 35
175. Deux lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Galvez, Dumaine et St-Philippe, désignés comme lots Nos 20 et 21 dans l'ilet No 285, mesurant 18 pieds de face à la rue Miro sur 100 pieds de profondeur, et le lot No 21 mesurant 18 pieds de face à la rue Miro sur 132 pieds de profondeur.

SHERMAN, MME A.—
Taxe de 1889, montant à..............$3 00
179. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Douane, Robertson et Bienville, désigné comme lot No. 3 dans l'ilet No 186, mesurant 25 pieds de face à la rue Villeré sur 63 pieds 11 pouces de profondeur.

STRINGER, ELIZABETH—
Taxe de 1889, montant à..............$1 80
183. Deux lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, Lopez, Rendon et Douane, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'ilet No 423, mesurant 62 pieds de face à la rue Canal sur 139 pieds 6 pouces de profondeur.

SPRINGER, MME. C.—
Taxe de 1889, montant à..............60c
184. Améliorations dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, situées au Lake End (West End), faisant face à la route du Fort Espagnol.

SKINNER, LOUISA—
Taxe de 1889, montant à..............$2 40
185. Deux lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Pierre, Gayoso, Dupré et Toulouse, désignés comme lots Nos 9 et 10 dans l'ilet No 392, mesurant chaque 31 pieds de face à la rue St-Pierre sur 100 pieds de profondeur.

SORBE, P. O.—
Taxe de 1889, montant à..............$10 80
186. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Remparts, Bienville et Conti, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 97, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 74 pieds de profondeur.

SOCIETE DE ST-LOUIS, ROI, ET ST ANGELE ET ST-ALEXIS—
Taxe de 1889 montant à..............$15 00
187. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou et les rues Villeré, Robertson, Esplanade et Quartier, désigné comme lot No 4 dans les ilets Nos 174 et 175, mesurant 25 pieds de face au Chemin du Bayou sur 116 pieds de profondeur.

STURCKEN, SUC de H. F.—
Taxe de 1889, montant à..............$27
189. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Marais, Liberté et St-Louis, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 154 mesurant 106 pieds de face à la rue Conti sur 128 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Conti et Marais.

STURCKEN, SUC. de H. F.—
Taxe de 1889, montant à..............$21 06
190. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Marais, Conti et Liberté, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 154, mesurant 42 pieds de face à la rue St Louis sur 128 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Louis et Marais.

WEBER, AXIL—
Taxe de 1889, montant à..............$90
199. Quatre lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Bienville, Douane et Clinton, désignés comme lots Nos 11 à 14, dans l'ilet No 7, mesurant 75 pieds de face à la rue Décatur sur 73 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Decatur et Bienville.

WILLIAMS, CAROLINE—
Taxe de 1889, montant à..............$4 35
203. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Dorgenois, Ste-Anne et Rocheblave, désigné comme une partie du lot No 2 dans l'ilet No 324 mesurant 37 pieds de face à la rue Orléans sur 82 pieds 5 pouces de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés cidessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

THOMAS DUFFY,
Collecteur de Taxes d'Etat, Deuxième District, Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES DE VILLE.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les débiteurs délinquents pour taxes de ville qui doivent plus que la somme fixe de cent dollars ($100) pour l'année 1888.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l Etat de la Louisiane, et plus particulièrement par la loi 85 et la loi 135 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, toutes les deux approuvées le 12 Juillet, 1888, et la loi 119 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, approuvée le 6 Juillet, 1882, et par l'ordonnance No. 3767 du Conseil de Ville de la Nouvelle-Orleans, adoptée le 21 Mai, 1889, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI le 17me jour de Mai, A. D., 1890, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle Orléans en sus de la somme fixe de cent piastres ($100) dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1888, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 5me jour d'Août. 1888, à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquents, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

AUER, MME GEORGE—
Bill No 16. Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à..............$101
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 24 dans l'ilet No 36, borné par les rues Peters, Tchoupitoulas, Market et St-James, mesurant 17 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 95 pieds 11 pouces de profondeur.

APPLEGATE, WM. E., MARGARET E. ET LUCY B—
Bill No 217 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$161 60
Une portion de terre triangulaire, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle Orléans, désignée comme lot No 204, borné par les rues Camp Orange et Félicité (triangulaire), mesurant 99 pieds 5 pouces de face à la rue Camp sur 160 pieds de profondeur sur la rue Orange et 188 pieds sur la rue Felicité.

BONNEMER, CHAS. L.—
Bill No 931. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$161 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 7, dans l'ilet No 47, borné par les rues Chartres, Royale, Ste-Anne et Dumaine, mesurant 64 pieds 5 pouces de face à la rue Chartres sur 114 pieds de profondeur.

BONNEMER, CHAS. L.—
Bill No 931. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101 00
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No. 47, borné par les rues Chartres, Royale, Ste-Anne et Dumaine, mesurant 42 pieds de face à la rue Chartres sur 130 pieds de profondeur.

BUCK, S. H.—
Bill No 5675. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$161 60
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 27 et 28 dans l'ilet No 209, borné par les rues Prytanée, St André, St-Charles et Joséphine, mesurant 58 pieds 8 pouces de face à la rue Prytanée sur 1?8 pieds de profondeur; le No 27 formant l'encoignure des rues Prytanée et St-André.

BUHLER, SUC. DE CHAS.—
Bill No 6793. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 8, 9 et 10 dans l'ilet No 213, borné par les rues Magasins, Foucher, Constance et Aline, mesurant 75 pieds de face à la rue Magasins sur 128 pieds de profondeur.

BERTHELOT, DR W. H—
Bill No 214 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à..............$101
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 194, borné par les rues Prytanée, St-Charles Melpomène et Terpsichore, mesurant 26 pieds 8 pouces de face à la rue Prytanée sur 96 pieds de profondeur.

CORCORAN, MME R. E.—
Bill No 1169. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$161 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 24, dans l'ilet No 132, borné par les rues Gravier, Tchoupitoulas, Magasins et Commune, mesurant 20 pieds de face à la rue Gravier sur 64 pieds 5 pouces de profondeur.

CHANDLER, W. S.—
Bill No 1738. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$131 30
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 15 dans l'ilet No 29, borné par les rues Carondelet, St-Charles, Lafayette et Girod, mesurant 25 pieds 9 pouces de face à la rue Carondelet sur 150 pieds de profondeur.

CARROUCHE, FRANK J.—
Bill No 2081, Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$161 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 66, borné par les rues Douane, Canal, Royale et Bourbon, mesurant 24 pieds 6 pouces de face à la rue Douane sur 90 pieds de profondeur.

CARROUCHE, FRANK J.—
Bill No 2081. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$105 04
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 16, 17 et 18 ou lots Nos 13 14 et 15 dans l'ilet No 697, borné par les rues Prieur, Kerlerec, Esplanade et Roman, mesurant 30 pieds de face à la rue Prieur sur 120 pieds de profondeur.

CULL, VVE CATHERINE—
Bill No 2092. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101 00
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 22 et 23 dans l'ilet No. 186, bornés par les rues Douane, Bienville, Robertson et Villeré, le lot No 22 mesurant 24 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Douane sur 125 pieds de profondeur et le lot No 23 mesurant 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Douane sur 100 pieds de profondeur.

CASTLEMAN, SUCC. DOMINIQUE—
Bill No. 2543. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$151 50
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 1. dans l'ilet No. 62 borné par les rues Royale, St Louis, Bourbon et Toulouse, mesurant 32 pieds de face à la rue Royale sur 83 pieds de profondeur.

CARONDELET CANAL AND NAVIGATION CO.—
Bill No 2991 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$141 40
Un morceau ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 2, comme comme la partie supérieure du Bayou St-Jean, mesurant 192 pieds de face au Bayou St-Jean sur 575 pieds de profondeur.

COPP, MME MARY—
Bill No 5626 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$181 80
Quatre lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 15, 16, 17 et 18 dans l'ilet No. 192, borné par les rues Colisée, Deuxième, Chestnut et Troisième, mesurant 112 pieds 10 pouces de face à la rue Colisée sur 128 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur, le lot No. 15 formant l'encoignure des rues Colisée et Deuxième.

CLARK MME JAMES—
Bill No 5718. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$303
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots No 7, 8 et 9 dans l'ilet No 230, borné par l'avenue St-Charles et les rues Carondelet, Quatrième et Washington, mesurant 96 pieds 4 pouces de face à l'avenue St-Charles sur 120 pieds de profondeur.

COCKERTON, ALF. W.—
Bill No 6816 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6ème district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'ilet No. 221, borné par les rues Magasins, Foucher, Camp et Antonine, mesurant 52 pieds 6 pouces de face à la rue Magasins sur 120 pieds de profondeur, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Magasins et Foucher.

CONRAD, JOHN N. et F. B., VVE MARIAN N. COLLINS et BENJ. C. WALTHALL (mineur)—
Bill No 7528. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$121 20
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme une portion de terre dans l'ilet No. 424, borné par les rues St Charles, Carondelet Delachaise et l'avenue Louisiane, mesurant 46 pieds de face à l'avenue St-Charles sur 150 pieds de profondeur.

DACOURS, MME M. T.—
Bill No 3055. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$303
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 1, dans l'ilet No 20, borné par les rues Décatur, St-Philippe, Chartres et Ursulines, mesurant 35 pieds de face à la rue Décatur sur 93 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Décatur et St-Philippe.

DEL BONDIO, FRED—
Bill No 173 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à..............$202
Quatre lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2 et 3 dans l'ilet No 151, bornés par les rues Camp, Robin, Magasins et Race; les lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesurant 127 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Camp sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur; le lot No 4 mesurant 29 pieds 3 pouces de face à la rue Camp sur 128 de profondeur; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Camp et Robin.

DEL BONDIO, FRED.—
Bill No 173 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à..............$171 70
Deux lots ou portion de terre, avec améliorations dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 24 et 25, dans l'ilet No 151, bornés par les rues Camp, Robin, Magasins et Race, mesurant 64 pieds de face à la rue Camp sur 127 pieds 10 de profondeur.

DELESDERNIER, F. W.—
Bill No 216 Pour taxe de ville de l'année 1888
Montant à..............$111 10
Deux lots ou portions de terre, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 18 et 19 dans l'ilet No 194, borné par les rues Prytanée St-Charles, Melpomène et Terpsichore, mesurant 60 pieds de face à la rue Prytanée sur 106 pieds de profondeur

DEAN, JULIA—
TRUMMEEL, MME VVE—
Bill No 1309. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$303
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 8, 9 et 10, dans l'ilet No 301, borné par les rues Bassin, Franklin, Canal et Basquet mesurant 76 pieds 8 pouces 5 lignes de face à la rue Bassin sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

DONNIES, PIERRE—
Bill No. 1583. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No 732, borné par les rues Scott, Pierce, Canal et Cleveland, mesurant 319 pieds 8 pouces 2 lignes de face à la rue Canal sur 319 pieds 8 pouces 8 lignes de profondeur.

DE ST-ROMES, HERITIERS DE—
Bill No 1878. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$131 20
Une partie d'un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme partie du lot No 25, dans l'ilet No 29, borné par les rues Chartres, Décatur, Bienville et Conti, mesurant 21 pieds de face à la rue Chartres sur 164 pieds de profondeur.

DUFOUR, ALBERT—
Bill No 2069. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$111 10
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 23 dans l'ilet No 64, borné par les rues Bienville, Royale, Bourbon et Conti, mesurant 32 pieds 1 pouce de face à la rue Bienville sur 113 pieds de profondeur.

DELPUCH, SUCC. DE VVE A.—
Bill No 2658. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 16, dans l'ilet No 72, borné par les rues Toulouse, Bourbon, Dauphine et St-Pierre, mesurant 31 pieds de face à la rue Toulouse sur 127 pieds de profondeur.

DACOURS, MME M. T.—
Bill No 3055 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$303
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 20, borné par les rues Décatur, St-Philippe, Chartres et Ursulines, mesurant 35 pieds de face à la rue Décatur sur 93 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Décatur et St-Philippe.

DACOURS, MME M. T.—
Bill No 3055. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$141 40
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 8, dans l'ilet No 47, borné par les rues Chartres, Ste-Anne, Royale et Dumaine, mesurant 64 pieds 5 pouces de face à la rue Chartres sur 115 pieds 4 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Chartres et Ste-Anne.

DYMOND, RICHARD—
Bill No 5628 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$181 80
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4ème district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos —, — et — dans l'ilet No 183, borné par les rues Chestnut, Colisée, Troisième et Quatrième, les lots Nos — et — mesurant 64 pieds de face à la rue Chestnut sur 127 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, et le lot No 5 mesurant 33 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur.

DUNN, VIOLA, E. JOHN et JAMES—
Bill No 7535. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 7 8 et 9, dans l'ilet No 48, bornés par les rues Tchoupitoulas, Calliope, Peters et Gaiennié: les lots Nos 7 et 8 mesurant chaque 37 pieds de face à la rue Calliope sur 96 pieds de profondeur; le lot No 9 mesurant 34 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 116 pieds de profondeur.

EDWARDS, JAMES—
Bill No 923. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$141 40
Deux lots ou portions de terre dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 4 et 5, dans l'ilet No. 187, borné par les rues Prytanée, St-Charles, Clio et Erato, mesurant 43 pieds de face à la rue Prytanée sur 130 pieds de profondeur.

ELFERT, MME M. T.—
Bill No 5655 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$141 40
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No — dans l'ilet No 424, borné par les rues Carondelet, St-Charles, l'avenue Louisiane et la rue Delachaise, mesurant 45 pieds de face à la rue St-Charles sur 150 pieds de profondeur.

ELFERT, MARCELIN T.—
Bill No 6928 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$111 10
Six lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 8 à 13 inclusivement, dans l'ilet No 366, borné par les rues Prytanée, Cadis, Pitt et Jena, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Prytanée sur 100 pieds de profondeur.

FINNEY, JOHN No 2—
Bill No 918. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$141 40
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 16 et 17 dans l'ilet No 208, borné par les rues St-André, Ste-Marie, Prytanée et St Charles, mesurant 58 pieds de face à la rue St-André sur 116 pieds de profondeur.

FULHAM, WM. P.—
Bill No 5790. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 9 et 10 dans l'ilet borné par les rues Milan, Carondelet, Baronne et Marengo, mesurant, chaque, 30 pieds de face à la rue Baronne sur 120 pieds de profondeur.

FASNACHT, MME SAMUEL—
Bill No 6158. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$151 50
Un morceau ou portion de terre, avec améliorations, dans le 7me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme un morceau de terre sur le Côteau de la Métairie et mesurant 400 pieds 3 lignes de face au côté sud du Chemin de la Métairie 443 pieds 8 pouces 3 lignes de face au Chemin Coquillé de la Nouvelle-Orléans, 299 pieds 7 pouces sur une ligne vers la ville et 299 sur une ligne vers le Côteau de la Métairie.

FINNEY, JOHN C.—
Bill No 734. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$16 10
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'ilet No 163, bornés par les rues Septième, Camp, Chestnut et Sixième, mesurant 60 pieds de face à la rue Septième sur 120 pieds de profondeur, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Septième et Camp.

FREDERIC HUGO H. ou LAFAYETTE WAREHOUSE CO—
Bill No 743. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101
Un lot ou portion de terre avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle Orléans désigné comme lot No 26 dans l'ilet No 123, borné par les rues Julie, St-Joseph, Constance et Tchoupitoulas, mesurant 46 pieds 6 pouces de face à la rue Julie sur 62 pieds 3 pouces de profondeur sur une ligne et 116 pieds 3 pouces sur l'autre.

FOLWELL, MME JULIA—
Bill No 846. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 235, borné par les rues Carondelet, Baronne, Julia et St-Joseph, mesurant 28 pieds de face à la rue Carondelet sur 150 pieds de profondeur.

FASNACHT, MME SAMUEL—
Bill No 6158. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$51 50
Un morceau ou portion de terre, avec améliorations, dans le 7me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme un morceau de terre sur le coteau de la Métairie, mesurant 400 pieds sur le côté sud du Chemin de la Métairie, 443 pieds 8 pouces 3 lignes sur le chemin coquillé de la Nouvelle Orléans, 299 pieds 7 pouces sur une ligne s'étendant vers la ville et 299 pieds sur la ligne s'étendant vers le coteau de la Métairie.

FOURCHY, FRANCOIS P.—
Bill No 2378 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 14 dans l'ilet No 73, borné par les rues Bourbon, Dauphine, Orléans et Ste-Anne, mesurant 37 pieds de face à la rue Bourbon sur 103 pieds de profondeur.

FREELAND, JOHN—
Bill No 1049 A. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$656 50
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 24 25 et 26, dans l'ilet No 168, borné par les rues Gravier, Magasins, Camp et Commune, mesurant 72 pieds de face, à la rue Gravier sur 96 pieds 11 pouces de profondeur.

FINNEGAN, BERNARD—
Bill No 56. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$131 30
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 18 et 19 dans l'ilet No 117, borné par les rues Annonciation, Constance, Erato et Thalie, mesurant 58 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Annonciation sur 135 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur.

FIREMEN'S BUILDING ASSOCIATION—
Bill No 245 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$121 20
Cinq lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 30 à 34 inclusivement, dans l'ilet No 328, borné par les rues Liberté, Franklin, Girod et Julie, mesurant 125 pieds de face à la rue Liberté sur 128 pieds 3 pouces de profondeur sur une ligne et 129 pieds 1 pouce sur l'autre ligne.

FRERET, MME FANNY—
Bill No 4581 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à..............$161 60
Onze lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 11 à 21 inclusivement dans l'ilet No 245 bornés par les rues Baronne, Deuxième, Première et Carondelet, mesurant 253 pieds de face à la rue Baronne sur 150 pieds de profondeur.

FRERET, MME FANNY—
Bill No 4581 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$242 40
Sept lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 3 à 9 inclusivement dans l'ilet No. 245, borné par, les rues Baronne, Deuxième, Première et Carondelet, mesurant 90 pieds de face à la rue Baronne sur 141 pieds 5 pouces de profondeur, le lot No. 3 formant l'encoignure des rues Baronne et Deuxième.

FRERET, MLLE FANNY—
Bill No 5752 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$343 40
Un ilet ou portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No 402, borné par les rues St-Charles, Jeannet, Joseph et Octavie.

GENERES, MLLES ALICE, JEANNE ET CECILE O.—
Bill No 524. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 20 dans l'ilet No 199, borné par les rues Prytanée, Colisée, Euterpe et Polymnie, mesurant 26 pieds de face à la rue Prytanée sur 117 pieds de profondeur.

GO?ERT, P. F.—
Bill No 78?. Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à..............$111 10
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la [illegible] désigné comme lot No 20 dans l'ilet [illegible] par les rues Camp, Church, Girod et [illegible], mesurant 27 pieds de face à la rue Camp sur 90 pieds de profondeur.

FRERET, W. A., 2/3; SUC. de SALKELD, GEORGE 1/3.—
Bill No 4470. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$121 26
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 184, borné par les rues Colisée Chestnut, Quatrième et Washington, mesurant 51 pieds 6 pouces de face à la rue Colisée sur 125 pieds 2 pouces de profondeur.

GARNIER, SUC. DE JOHN—
Bill No 2019. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$121 20
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No No 15, dans l'ilet No 36, borné par le Passage de la Bourse et les rues Royale, Bienville et Conti, mesurant 22 pieds de face au Passage de la Bourse sur 95 pieds de profondeur.

GARNIER, SUCC. DE JOHN—
Bill No 2019. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$141 40
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 5, dans l'ilet No. 36, borné par le Passage de la Bourse et les rues Chartres, Douane et Bienville, mesurant 22 pieds de face au Passage de la Bourse sur 95 pieds de profondeur.

GIRARDEY, MME C. E.—
Bill No 1750 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 25, borné par les rues Jefferson, St-Pierre, Chartres et Décatur, mesurant 59 pieds de face à la rue Jefferson sur 78 pieds de profondeur.

GENERES, MLLES ALICE, JEANNE ET CECILE O.—
Bill No 524. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$90 90
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 19 dans l'ilet No 199, borné par les rues Prytanée, Colisée, Euterpe et Polymnie, mesurant 28 pieds de face à la rue Polymnie sur 117 pieds de profondeur

GENELLA, MME M. L.—
Bill No 534. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$121 20
Quatre lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 22, 23, 24 et 25, dans l'ilet No 334, borné par les rues Franklin, Liberté, Commune et Gravier, mesurant 117 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Franklin sur 129 pieds 11 pouces de profondeur d'un côté et 128 pieds 6 pouces de l'autre.

GENELLA, CHAS.—
Bill No. 5389. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$105 04
Douze lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 à 12 inclusivement, dans l'ilet No 105, bornés par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Aline et Foucher; le lot No 1 mesurant 32 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 125 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Foucher; les lots Nos 2, 3 et 4 mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 125 pieds de profondeur; le lot No 5 mesurant 33 pieds et 9 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 125 pieds de profondeur; le lot No 5 mesurant 33 pieds et 9 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 125 pieds, sur 128 pieds et 2 pouces de profondeur; les lots Nos 6, 7, 8 et 9 mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Foucher sur 125 pieds de profondeur; le lot No 10 mesurant 31 pieds et 3 pouces de face à la rue Annonciation sur 128 pieds de profondeur; les lots Nos 11 et 12 mesurant chaque 31 pieds et 3 pouces de face à la rue Aline sur 128 pieds de profondeur.

GENELLA, CHAS.—
Bill No. 5389. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$141 40
Onze lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 à 10 inclusivement et le lot No. 12 de l'ilet No 108, dans l'ilet borné par les rues Penniston, Tchoupitoulas, Amelia et Jersey; les lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesurant 104 pieds et 11 pouces de face à la rue Penniston sur 82 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Penniston et Tchoupitoulas; le lot No 12 mesurant 31 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 116 pieds 3 pouces et 6 lignes sur une ligne et 119 pieds 10 pouces et 8 lignes sur l'autre de profondeur; les lots Nos 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant ensemble 167 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Jersey sur 82 pieds de profondeur; le lot No 10 mesurant 30 pieds et 6 pouces de face à la rue Jersey sur 152 pieds 1 pouce et 5 lignes de profondeur.

Bill No 1103. Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à..............$121 20
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 16 et 17 dans l'ilet No 221, borné par les rues Perdido, Poydras, St-Charles et Carondelet, mesurant 52 pieds de face à la rue Perdido sur 102 pieds 4 pouces de profondeur.

HENRIQUEZ, VVE EUGENE—
Bill No 1037. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$141 40
Un lot ou portion de terre avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 15, borné par les rues Poydras, Gravier, Fulton et Peters, mesurant 22 pieds 6 pouces de face à la rue Poydras sur 92 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur d'un côté et 93 pieds 9 pouces et 2 lignes sur l'autre.

HINKLE, ELIZABETH—
Bill No 1103, Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à..............$636 80
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 19, 20 et 21 dans l'ilet No 221, borné par les rues Perdido, St-Charles, Poydras et Carondelet, mesurant 75 pieds 9 pouces de face à la rue Carondelet sur 110 pieds de profondeur.

HART, WM.—
Bill No 1165 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$202
Quatre lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 12, 13, 14 et 15 dans l'ilet No 269, borné par les rues Gravier, Remparts, Dryades et Perdido, mesurant 92 pieds de face à la rue Remparts sur 99 pieds de profondeur.

HOLMES, ROBERT H. ETHEL A. ET LOUIS M.—
Bill No 1425. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$141 40
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 267, borné par les rues Commune, Remparts, Dryades et Canal, mesurant 53 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue Commune, sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces 5 lignes d'un côté et 110 pieds 10 pouces de l'autre côté, et 60 pieds 2 pouces 4 lignes dans le fond.

HAAS, VVE THERESA—
Bill No. 6175. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$181 80
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 1 et 2, dans l'ilet No 147, borné par les rues Magasins, Camp, Philip et Première, mesurant 64 pieds de face à la rue Magasins sur 150 pieds de profondeur.

HAAF, MLLE MARIE GEORGINA—
Bill No 4421. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101
Quatre lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 5, 6, 7 et 8 dans l'ilet No 160, borné par les rues Pleasant, Harmonie, Camp et Chestnut; les lots Nos 5, 6 et 7 mesurant 90 pieds de face à la rue Pleasant sur 120 pieds de profondeur, le lot No 8 mesurant 30 pieds de face à la rue Harmonie sur 120 pieds de profondeur.

HAGAN, JAMES—
Bill No 4479. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2 et 3 dans l'ilet No 189, borné par les rues Chestnut, Harmonie, Colisée et Pleasant, mesurant 72 pieds de face à la rue Chestnut sur 113 pieds 6 pouces de profondeur, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Chestnut et Harmonie.

IRWIN, B.—
Bill No 1328 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$161 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 25 dans l'ilet No 132, borné par les rues Gravier, Commune, Magasins et Tchoupitoulas, mesurant 28 pieds 2 pouces de face à la rue Gravier sur 64 pieds 9 pouces de profondeur.

IRVING, JAMES—
Bill No 109. Maintenant la propriété de Edward Crone. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$111 10
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 158, borné par les rues Magasins, Poeyfarré, Camp et Calliope, mesurant 27 pieds de face à la rue Magasins sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Magasins et Poeyfarré.

JOSEPH, LAZAR H.—
Bill No 4504. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 42 dans l'ilet No 2?5, borné par les rues Ste-Marie, Prytanée, Colisée et St-André, mesurant 27 pieds de face à la rue Ste-Marie sur 115 pieds 3 pouces de profondeur, et formant l'encoignure des rues Ste-Marie et Prytanée.

JORDA, JERONIMO—
Bill No 1947. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$242 40
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 1, borné par les rues Front, Canal, Peters et Crossman, mesurant 22 pieds de face à la rue Front sur 90 pieds de profondeur.

JAMISON DAVID—
Bill No. 350. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$1212
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 17, dans l'ilet No 225, borné par les rues Canal, Commune, Carondelet et St-Charles, mesurant 36 pieds 2 pouces de face à la rue Canal sur 150 pieds 4 pouces d'un côté et 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur de l'autre.

JAMES, SAMUEL L.—
Bill No 4524 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$656 50
Quatre lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2, 3 et 4, et partie du lot No 20 dans l'ilet No 213, borné par les rues Prytanée, Première, St-Charles et Deuxième, mesurant 126 pieds 6 pouces de face à la rue Prytanée sur 175 pieds de profondeur, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Prytanée et Première.

LEBLANC, LUCIEN JOS. P.—
Bill No. 596. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$111 10
Quatre lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 19, 20, 21 et 22, dans l'ilet No 369, bornés par les rues Howard, Villeré, Canal et Gasquet; les lots Nos 19 et 20 mesurant 53 pieds et 11 pouces de face à la rue Howard sur 110 pieds de profondeur; le lot No 21 mesurant 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Howard sur 110 pieds de profondeur; le lot No. 22 mesurant 15 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Howard sur 102 pieds et 7 pouces de profondeur.

LEVI, AUGUSTE JR.—
Bill No 5889. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$181 80
Cinq lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4 et 20 dans l'ilet No 220, borné par les rues Magasins, Aline, Camp et Foucher; les lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesurant 135 pieds de face à la rue Magasins sur 120 pieds de profondeur et le lot No 20 mesurant 32 pieds de face à la rue Aline sur 125 pieds de profondeur.

LEVI, VEUVE ABRAHAM—
Bill No. 1015 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$383 80
Un lot ou portion de terre avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No. 8 dans l'ilet No. 230, borné par les rues Perdido, Carondelet, Carroll et Poydras, mesurant 26 pieds et 1 pouce de face à la rue Perdido sur 117 pieds et 2 pouces de profondeur.

LINCOLN, JEREMIAH—
Bill No 1232. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$131 30
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 7 et 8, dans l'ilet No 113, borné par les rues Robin, Constance, Annonciation et Race, mesurant 63 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Robin sur 160 pieds de profondeur.

LLADO, SUC. DE JOS.—
Bill No 2609. Pour taxe de ville de l'année 1888.
Montant à..............$121 20
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 47, borné par les rues Chartres, Royale, Ste-Anne et Dumaine, mesurant 30 pieds de face à la rue Chartres sur 180 pieds de profondeur.

LOMBARD, ED. B.—
Bill No 4995. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$111 10
Deux lots et une partie d'un lot ou portion de terre avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 66 et 67 et partie du lot No 74 dans l'ilet No 239 borné par les rues Ste-Marie, St-Charles, Carondelet et Félicité, mesurant 80 pieds 4 pouces de face à la rue Ste-Marie sur 101 pieds 8 pouces de profondeur.

McMAHON, MME B.—
Bill No 1836. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 20 et 21 dans l'ilet No 243, borné par les rues Baronne, Terpsichore, Carondelet et Euterpe, mesurant 64 pieds de face à la rue Baronne sur 128 pieds de profondeur, le lot No 20 formant l'encoignure des rues Baronne et Terpsichore.

McENERY, JOHN—
Bill No 5603. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$121 20
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme une portion de terre dans l'ilet No 33 Bloomingdale, borné par les rues St-Charles, Benjamin, State et la ligne de Hurstville, mesurant 100 pieds de face à l'avenue St-Charles sur 219 pieds de profondeur sur une ligne et 259 pieds sur l'autre.

McFEELEY, B.—
Bill No. 4966. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$131 30
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 22 et 23, dans l'ilet No 237, borné par les rues Carondelet, St. Charles, Joséphine et St-André, mesurant 54 pieds de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur.

MARTIN, ALPHONSE—
Bill No 383 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$166 65
Un ilet ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No 544, borné par les rues Tonti, Lafayette, Miro et Julia, mesurant 282 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Tonti sur 282 pieds de profondeur.

MANNING, STEPHEN C.—
Bill No 1557 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$117 18
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 26 et 27 dans l'ilet No 118, borné par les rues Erato, Annonciation, Constance et Gaiennié, mesurant chaque 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Erato sur 187 pieds 4 pouces et 1 ligne de profondeur sur une ligne et 202 pieds 1 pouce et 5 lignes sur l'autre ligne.

MARKS ISAAC N.—
Bill No 1259. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$141 50
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 18 et 19 dans l'ilet No 115, borné par les rues Annonciation, Terpsichore, Constance et Melpomène, mesurant 56 pieds de face à la rue Annonciation sur 114 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur.

MAY, MARY A., NEE, WIFE OF A. H. MAY—
Bill No. 6490 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$181 80
Quatre lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4ème district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lots Nos 1, 2, 3 et 4 dans l'ilet No 200, borné par les rues Colisée, Prytanée, Deuxième et Première, mesurant chaque 50 pieds 6 pouces 8 lignes de face à la rue Colisée sur 125 pieds et 7 lignes de profondeur.

MOODY, S. D.—
Bill No 181. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$191 90
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion de terre dans l'ilet No 389, borné par les rues St-Charles Jena Cadis et Pitt, mesurant 150 pieds de face à la rue St-Charles sur 200 pieds de profondeur.

MARKS, DAVID A.—
Bill No. 4909. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$131 30
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orleans, désigné comme portion de terre dans l'ilet No 191, borné par les rues Huitième, Colisée, Prytanie et Septième, mesurant 61 pieds 8 pouces et 5 lignes de face à la rue Huitième sur 127 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur.

MORPHY, ED. et W D. SYBRANDT—
Bill No 2278 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$181 80
Un lot ou portion de terre, avec amélioration, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 4 dans l'ilet No. 63, borné par les rues Royale, Bourbon, St Louis et Conti, mesurant 68 pieds 3 pouces de face à la rue Royale sur 127 pieds 10 pouces de profondeur et 67 pieds 8 pouces de large dans le fond.

NAVRA, MME M. L.—
Bill No 4887 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101
Une partie de cinq lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une partie des lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 dans l'ilet No 133, bornée par les rues Magasins, Constance, Première et Philip, mesurant 37 pieds de face à la rue Magasins sur 150 pieds 3 pouces de profondeur.

NORTH, DAVID B.—
Bill No 179. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$121 20
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 220, borné par les rues Poydras, St-Charles, Carondelet et Lafayette, mesurant 19 pieds de face à la rue Poydras sur 80 pieds de profondeur.

NOBLE, MME JOHN J.—
Bill No 1016, Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$383 80
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No. 230, borné par les rues Perdido, Carondelet, Carroll et Poydras, mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Poydras sur 117 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur.

PALMER, E. C.—
Bill No 6054, Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$151 50
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion de terre dans l'ilet No 389, borné par les rues St-Charles, Cadis, Pitt et Jena, mesurant 150 pieds de face à l'avenue St-Charles sur 200 pieds de profondeur.

PENNA, FRANCIS—
Bill No 1196. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$363 60
Huit lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 à 8 inclusivement dans l'ilet No 139, borné par les rues Carondelet, Erato, Clio et Constance, les lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesurant 96 pieds de face à la rue Carondelet sur 100 pieds de profondeur et les lots Nos 5, 6, 7 et 8 mesurant 103 pieds de face à la rue Carondelet sur 96 pieds de profondeur.

PENNA, FRANCIS—
Bill No 1196. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans les ilets Nos 200 et 201, borné par le Chemin du Bayou et les rues Robertson, Claiborne, Quartier et Esplanade, mesurant 100 pieds de face au Chemin du Bayou sur 285 pieds de profondeur, formant l'encoignure du Chemin du Bayou et de la rue Robertson.

PORTER, J. H., VVE—
Bill No 491 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$444 40
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 12 et 13, dans l'ilet No 22, borné par les rues Baronne, Canal, Carondelet et Commune, mesurant 52 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Baronne sur 66 pieds 11 pouces de profondeur sur une ligne et 133 pieds 3 pouces sur l'autre.

PETIT, CHAS A.—
Bill No. 6056 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$242 40
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 294, borné par les rues St. Charles, Pitt, Robert et Soniat, le lot No 5 faisant face à la rue St-Charles.

REAUD, VICTOR et HERITIERS de ANTOINE GIRAUD—
Bill No 5625. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$363 60
Un morceau ou portion de terre avec améliorations, dans le 5me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme un morceau de terre et borné par la portion dans le fond, 200 acres de propriété d'habitation attenant à Leesburg.

ROOS, HY.—
Bill No 5661. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$171 70
Une portion de terre avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion de terre dans l'ilet No 61, Burstville, bornée par les rues St-Charles, Exposition, Hurst et l'avenue Nashville, mesurant 12 pieds de face à la rue St-Charles sur 50 pieds de profondeur d'un côté et 479 pieds de l'autre.

ROBERTSON, A. SIDNEY—
Bill No 221. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$111 10
Une partie triangulaire ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme partie de triangle dans l'ilet No 13 A, borné par les rues Front, Water et Robin.

RENSHAW, MME E. A.—
Bill No 445 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$151 50
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 3 et 4 dans l'ilet No 152 borné par les rues Camp, Magasins, Terpsichore et Robin, mesurant 69 pieds 6 pouces de face à la rue Camp sur 160 pieds de profondeur

SLOCOMB, MLLE IDA A. ou MOORE, MME JOHN T. JR.
Bill No 1015. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$707 00
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 29 et 30 dans l'ilet No. 131, borné par les rues Tchoupitoulas, Magasins, Gravier et Natchez mesurant 53 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 160 pieds de profondeur.

STERN'S FERTILIZING MANUFACTURING COMPANY—
Bill No 1077. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$181 80
Un lot ou portion de terre avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 222, borné par les rues Union, Perdido, Carondelet et St-Charles, mesurant 22 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Union sur 94 pieds de profondeur.

SCHILL, SEVERIN—
Bill No. 2563 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101 00
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No. 23, dans l'ilet No 93, borné par les rues Douane, Bienville, Bourgogne et Dauphine, mesurant 21 pieds de face à la rue Douane sur 127 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur.

STACKHOUSE, MLLE ANNA et VVE SAMUEL JAMISON—
Bill No 326. Pour taxes de ville de l'année 1881.
Montant à..............$108 19
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 11 et 12 dans l'ilet No. 20, borné par les rues Front, Peters, Henderson et Terpsichore, mesurant 71 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Front sur 103 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur, le lot No 11 formant l'encoignure des rues Front et Henderson.

STACKHOUSE, MLLE ANNA, ET VVE SAMUEL JAMISON—
Bill No 326 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$108 19
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 7, 8 et 9 dans l'ilet No 30, borné par les rues Front, Peters Henderson et Terpsichore mesurant 67 pieds 6 pouces de face à la rue Front sur 112 pieds 5 pouces de profondeur.

STACKHOUSE, MME R—
Bill No 638 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$262 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 32 dans l'ilet No 161, borné par les rues Camp, Magasins, Julie et St Joseph, mesurant 42 pieds 8 pouces de face à la rue Camp sur 170 pieds de profondeur.

STACKHOUSE, MME ANNA—
Bill No 800. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$141 40
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 29 dans l'ilet No 235, borné par les rues St-Joseph, Julia, Baronne et Carondelet, mesurant 39 pieds de face à la rue St-Joseph sur 120 pieds de profondeur

TINTORER, VEUVE JEAN—
Bill No. 2119 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101 00
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 2, dans l'ilet No. 13, borné par les rues Décatur, Gallatin, Hopital et Ursulines, mesurant 25 pieds de face à la rue Décatur sur 75 pieds de profondeur.

TYLER, MME E. A.—
Bill No 5311. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$902
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 15. 16 et 17 dans l'ilet No 235, borné par les rues St Charles, Carondelet, Philip et Jackson, mesurant 94 pieds 6 pouces de face à la rue St-Charles sur 147 pieds de profondeur d'un côté et 120 pieds de l'autre

VOORHIES, M.—
Bill No. 1815. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101 06
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 10, dans l'ilet No 76, borné par les rues St Philippe, Dumaine, Dauphine et Bourbon, mesurant 60 pieds de face à la rue St-Philippe sur 120 pieds de profondeur.

WARD, WM. R.—
Bill No. 4740 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$181 80
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 19, 20 et 21, dans l'ilet No. 146, borné par les rues Jackson, Camp, Philip et Magasins, mesurant 97 pieds 3 pouces de face à la rue Jackson sur 128 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur; le lot No 19 formant l'encoignure des rues Jackson et Camp.

WASHBURNE, W. W.—
Bill No 133 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 212, borné par les rues St Charles, Thalie, Carondelet et Prytanée, mesurant 29 pieds de face à la rue St-Charles sur 83 pieds 6 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Charles et Thalie.

WASHBURNE, W. W.—
Bill No 133. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$181 80
Sept lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 4, 5, 6, 7, 8 et 9 dans l'ilet No 55, borné par la rue Water, le Fleuve, et les rues Milan et Berlin, mesurant 175 pieds de face à la rue Water.

WILSON, JOHN—
Bill No 414 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101 00
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 19 dans l'ilet No 144, borné par les rues Constance, Magasins, Robin et Race, mesurant 40 pieds de face à la rue Constance sur 100 pieds de profondeur.

WEST, R. J.—
Bill No 709. Pour taxe de ville de l'année 1888.
Montant à..............$303
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 7 et 8 dans l'ilet No 163, borné par les rues Magasins, Camp, Lafayette et Girod, mesurant 43 pieds 8 pouces de face à la rue Magasins sur 171 pieds 4 pouces de profondeur.

WEBER, AXIL—
Bill No 2427 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$303 00
Quatre lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 11, 12, 13 et 14, dans l'ilet No 7, borné par les rues Decatur, Bienville, Clinton et Douane, mesurant 75 pieds de face à la rue Décatur sur 73 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Decatur et Bienville.

ZACHARIE, J. S.—
Bill No 1628. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$111 10
Quatre lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2, 3 et 4 dans l'ilet No 25, borné par les rues Deuxième, Rousseau, Troisième et Levée, mesurant 163 pieds de face à la rue Deuxième sur 12 pieds de profondeur.

ZAR, MICHAEL—
Bill No 848. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No. 257, borné par les rues Remparts, Delord, Dryades et Julia, mesurant 25 pieds de face à la rue Remparts sur 109 pieds 3 pouces de profondeur et formant l'encoignure des rues Remparts et Delord

ZAR, MICHAEL—
Bill No 848. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$101
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 263, borné par les rues Union, Perdido, Dryades et Baronne, mesurant 30 pieds de face à la rue Union sur 100 pieds de profondeur.

ZIMMERMAN, PHILIPINA M.—
Bill No 4770. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..............$161 60
Quatre lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2, 3 et 4 dans l'ilet No 160, borné par les rues Harmonie, Chestnut, Camp et Pleasant, mesurant 120 pieds de face à la rue Harmonie sur 120 pieds de profondeur, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Harmonie et Chestnut.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente je vendrai telles portions de chacune des propriétés cidessus que me désignera chacun des débiteurs, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

L'avis ordinaire de vingt jours, requis par la loi, a été donné à chacun des contribuables cidessus, et leur attention est appelée sur l'avis suivant inscrit dans chacune des notices qui leur ont été remises :

"REMARQUE, que la description de votre propriété, telle qu'elle est donnée dans la présente notice, est prise des tableaux d'assessement de l'année 1888.

"La rue soulignée ou la première nommée est celle à laquelle votre propriété fait face.

"S'il existe une erreur dans la dite description, soit dans le nom, soit dans le nombre ou les limites de l'ilet (square), ou le numéro ou la façade des lots ou de leur mesure, ou autrement, veuillez en donner immédiatement avis à ce bureau, et l'erreur sera corrigée conformément à la loi.

"APPORTEZ VOS TITRES AVEC VOUS.

W. J. COMERFORD,
Collecteur de Taxes Délinquentes de Ville pour l'année 1888.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

Nouvelle-Orléans, 22 avril 1890.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Premier District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 24me jour de Mai A. D, 1890, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1889, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 décembre 1889, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Le numéro du lot et de l'ilet employé pour la désignation des propriétés annoncées ci-dessous est celui des tableaux d'assessement pour l'année, enregistrés en ce moment dans mon bureau.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

AUER, MME GEO.—
Taxe de 1889, montant à..............$30
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, St-James, Peters et Market, désigné comme lot No 24, dans l'ilet No 36, mesurant 17 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 95 pieds de profondeur.

AUER, MME GEO—
Taxe de 1889, montant à..............$18 00
Un lot de terre avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, St-James, Market et Peters, désigné comme lot No 23 dans l'ilet No 36, mesurant 47 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 95 pieds 11 pouces de profondeur.

AUER, MME GEO—
Taxe de 1889, montant à..............$6 00
Un lot de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, St-James, Market et Peters, désigné comme lot No 22 dans l'ilet No 36, mesurant 31 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds de profondeur.

AUER, MME GEO—
Taxe de 1889 montant à..............$6 07
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Market, St-James et Peters, désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 36, mesurant 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds de profondeur.

AUER, MME GEO.—
Taxe de 1889, montant à..............$10 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, St-James, Peters et Market, désigné comme lot No 20 dans l'ilet No 36, mesurant 28 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds de profondeur.

AUER, MME GEO.—
Taxe de 1889, montant à..............$15 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Market, St-James et Peters, désigné comme lot No 19, dans l'ilet No 36, mesurant 37 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds de profondeur.

AUER, MME GEO.—
Taxe de 1889, montant à..............$12 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-James, Market, Peters et Tchoupitoulas, désignés comme lots Nos 17 et 18 dans l'ilet No 36, mesurant 8 pieds 3 pouces de face à la rue St-James sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

AUER, MME GEO.—
Taxe de 1889, montant à..............$24
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Tchoupitoulas, Market et St-James, désignés comme lots Nos 4, 5 et 6 dans l'ilet No 36, les lots 4 et 5 mesurant 95 pieds 11 pouces de face à une allée sur une profondeur de 98 pieds 11 pouces; le lot No 6 mesurant 47 pieds 11 1/2 pouces sur une allée sur une profondeur de 98 pieds.

BANNON, L.—
Taxe de 1889, montant à..............$3 45
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Cleveland, Canal et Dupré, désignés comme lots Nos 15 à 19 dans l'ilet No 608; les lots Nos 15 à 18 mesurant 117 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue White sur 112 pieds de profondeur, et un des lots formant l'encoignure des rues White et Cleveland; le lot No 19 mesurant 29 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Cleveland sur 117 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur.

BANNON, MME A. M.—
Taxe de 1889, montant à..............$6 ?
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, White, Gasquet et Dupré, désignés comme lots Nos 10 et 11 dans l'ilet No 608; le lot No 10 mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Canal sur 112 pieds de profondeur, le lot No 11 mesurant 29 pieds 3 pouces de face à la rue Canal sur 112 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Canal et White.

BANNON, LAURENCE—
Taxe de 1889, montant à..............$3 60
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Broad, Cleveland et Palmyre, désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 606, mesurant 35 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue White sur 90 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues White et Cleveland.

BANNON, LAURENCE—
Taxe de 1889, montant à..............$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cleveland, White, Palmyre et Broad, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 606, mesurant 30 pieds de face à la rue Cleveland sur 150 pieds de profondeur.

BANNON, LAURENCE—
Taxe de 1889, montant à..............$1 ??
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cleveland, Palmyre, Broad et White, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 606, mesurant 30 pieds de face à [illegible]